



LES MARCHÉS PUBLICS

Règles de la Commande Publique

Objectifs de la formation

Apprendre à identifier les différents domaines afférents à la Commande Publique

Jeudi 13 avril 2023

à Marsac sur l'Isle

Maison des Communes

Salle de l'Extension

Durée : 6 heures

De 9h à 12h

De 14h à 17h

Méthode

- Apports théoriques
- Participation active
- Exercices pratiques
- Document pédagogique remis aux participants

Intervenant : Philippe TOUGNE

Responsable Services Techniques

Mairie de Coulounieix-Chamiers

>> S'inscrire via l'UDM24

Financement par la commune

Ou bien

>> Utiliser votre DIF élu

Financement par la CDC

Programme

- **Présentation du code de la commande publique**
 - Rendre accessible le droit et chercher la simplification administrative
 - Le partenariat d'innovation
 - Le sourcing
- **Ce qui ne change pas**
 - Les principes fondamentaux
 - La Publicité
 - Les critères de choix et la sélection des candidats
 - La dématérialisation des procédures
 - La facturation électronique
- **Les MAPA**
 - Rappel des règles et consignes
 - Pratiques illégales et risques
- **Les Marchés de maîtres d'œuvre**
 - Les règles de la loi MOP
 - Les assouplissements du Code
- **De la signature du contrat au démarrage des prestations**
 - La négociation et la mise au point du contrat
 - La notification et l'ordre de service
 - Le paiement de l'avance obligatoire
- **Le suivi du contrat et les modalités du règlement financier**
 - Le paiement des acomptes
 - La retenue de garantie
 - La cotraitance et la sous-traitance
 - Les responsabilités pendant l'exécution des prestations
 - La réception des prestations et les contraintes du paiement du solde
 - Assurances et garanties